

Cohabitation sécuritaire entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds à Montréal

La Commission sur le transport et les travaux publics invite la population à participer à une consultation publique sur la cohabitation sécuritaire entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain, dans l'optique de « Vision zéro » récemment adoptée par la Ville de Montréal.

La Direction des transports de la Ville de Montréal débutera la consultation en présentant un état de la situation à Montréal ainsi qu'en proposant des pistes de réflexions sur ce qui pourraient être envisagées pour améliorer la situation. Dans leur mémoire, les participants à la consultation seront invités à se prononcer sur les forces, les faiblesses et les enjeux des propositions ou encore à proposer de nouvelles pistes.

Voici le calendrier des assemblées publiques. **Prière de bien noter que les lieux varient selon les dates :**

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, métro Champ-de-Mars, www.stm.info

MARDI 21 MARS 2017, DE 19 H À 21 H,

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

Édifice Laurent-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle 202, métro Champ-de-Mars, www.stm.info

MARDI 11 AVRIL 2017, DE 13 H À 17 H

Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

MARDI 18 AVRIL 2017, DE 9 H À 12 H,

MERCREDI 19 AVRIL 2017, DE 13 H À 17 H,

MERCREDI 19 AVRIL 2017, DE 19 H À 22 H (SI NÉCESSAIRE),

JEUDI 20 AVRIL 2017, DE 19 H À 22 H,

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques doivent en informer la commission **en s'inscrivant au plus tard le vendredi 24 mars 2017, à 17 h**. Pour de plus amples informations et pour s'inscrire, veuillez consulter ville.montreal.qc.ca/commissions.

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission adoptera publiquement ses recommandations **le JEUDI 4 MAI 2017, à 17 h, ÉDIFICE LAURENT-SAULNIER, 155, RUE NOTRE-DAME EST, SALLE 202.**

L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions du public.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et sur le site des commissions permanentes.

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514-872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL